

Saint Cado

Ce village se situe à 2 km au nord-ouest du bourg, en bordure de la rivière d'Etel. Il se divise en fait en deux parties, l'une sur la terre ferme, l'autre sur une île, appelée encore Pen-er-pont¹³. Joyau du patrimoine morbihannais, cette île ne comptait qu'une douzaine de maisons et une chapelle au 17^e siècle, guère plus de nos jours. Elle est reliée à la terre par une digue de pierres d'environ 100 m, qui servait de port. La pêche à la sardine s'y développa à partir 1650 à l'initiative de riches marchands quiberonnais, tels les Rohu, Le Toullec, Le Layec, Henry, Le Baron, qui créèrent des presses. Les chaloupes étaient en forte relation avec Etel, et les chasse-marée se rendaient jusqu'à Bordeaux. Ces navires descendaient la rivière jusqu'à l'océan ou la remontaient, en fonction de la marée et des courants, grâce à leur faible tirant d'eau. Un passeur faisait traverser sur la rivière hommes et animaux jusqu'au village de Nestadio en PLOUHINEC. Un chantier naval existait aussi. Toutes ces activités maritimes animaient beaucoup le village. De plus, jusqu'en 1868, une importante foire se tenait le mercredi saint, et attirait les riches marchands d'Auray, Quiberon, Port-Louis et Lorient. Les contraintes des marées, l'augmentation des tonnages, la concurrence d'autres ports mieux situés, ont réduit progressivement l'activité halieutique, au profit d'une ostréiculture mieux adaptée à partir du 19^e siècle.



Fils d'un prince gallois, St Cado aurait été le premier à s'établir sur l'île, alors qu'il était chassé par les saxons vers 525. Selon la légende, il aurait pactisé avec le diable, qui lui proposait de construire en une nuit la chaussée en échange de l'âme du premier être qui le traverserait. Au matin, le saint homme lâcha un chat sur le pont, bénit l'édifice pour le protéger, engagea un combat avec le diable, qui furieux de la ruse, voulait détruire son œuvre. Cado glissa alors sur un rocher, qui garde encore l'empreinte de son pied. L'ermitage fondé est plusieurs fois pillé et ruiné par les pirates et les normands. En 1089, les moines de l'abbaye bénédictine Sainte-Croix de Quimperlé en deviennent propriétaires, et décident d'y construire un prieuré avec la chapelle romane, qui existe toujours. Le portail occidental a été refait au 16^e siècle. A l'intérieur de l'édifice, sont remarquables la voûte lambrissée, un vitrail moderne où figure St Cado, son chat et le diable, une tribune gothique avec de jolis panneaux de bois sculptés, une piéta du 16^e siècle, une statue du saint en habit d'évêque du 18^e siècle. Dans une chapelle sud se trouve le « *lit de saint Cado* ». Ce petit édifice est en pierre de taille avec son oreiller de pierre et une cavité en dessous, dans laquelle les sourds introduisaient la tête en demandant leur guérison. Par ailleurs, une inscription précise la tombe de « *demoiselle Marguerite Templier, veuve de défunt sire Jean Rohu, morte en sa maison de Saint-Cado, inhumée le 20 février 1735 dans la chapelle par permission spéciale de Mgr l'évêque de Vannes* »¹⁴. A quelques mètres de la chapelle, au milieu du placître, trois grands escaliers accèdent à une plate-forme et à son calvaire monumental érigé en 1832. Le clergé s'y tient le jour des offices religieux en plein air, et plus spécialement le jour du pardon qui a lieu en septembre, le troisième dimanche du mois. A cette occasion, la maquette d'un bateau est portée en procession. En contre-bas du chevet de la chapelle, sur la côte est de l'île, une grande fontaine du 17^e siècle est submergée par la mer à chaque marée haute, malgré le mur épais de son bassin. L'édifice est surmonté d'une croix sculptée représentant la crucifixion.

¹³ La distinction de Pen-er-pont ou Pen pont n'est pas systématiquement faite dans les documents.

¹⁴ Les inhumations dans les églises étaient interdites depuis 1719, mais l'autorisation fut donnée sans doute parce que Jean ROHU y était lui-même enterré depuis 1707.

Plusieurs familles ont vécu à St Cado et se connaissaient parfaitement : GUILLEVIC, LE BOZEC et LE BAGOUSSE notamment. Si certaines travaillaient la terre, elles se sont rapidement tournées vers la mer au 18e siècle.

Guillaume GUILLEVIC et Louise LE FORMAL (n°588-589) se marient le 11 mai 1682, en présence de l'oncle Bertrand LE FORMAL et de Guillaume TUARS. Ils ont au moins huit enfants, qui ont notamment pour parrain ou marraine Pierre et Hélène GUILLEVIC, Yves et Yvonne LE FORMAL.

La tenue, sur laquelle vit la famille, est co-habité avec plusieurs consorts. Elle s'étend sur 6 hectares à domaine congéable sous la seigneurie de Kerlutu. La rente convenancière comprend notamment un demi-mouton et trois chapons. Les GUILLEVIC posséderaient par ailleurs les édifices sur trois autres tenues à domaine congéable sous le sieur de Kervihan d'AURAY, sous Michel PLUMER du village de Kerlezo, et sous le sieur Jean ROHU de St Cado. En 1702, cette dernière tenue s'étend sur à peine 4.200 m² en six parcelles, dont quatre labours, un jardin et une lande. Elle donne en plusieurs endroits sur les terres de la seigneurie de Kerlutu, des héritiers du sieur Jean LE LAYEC, du sieur de Pommelain, de la dame du Guern, du rivage de la mer... Sa maison principale nommée TY TAN mesure 7m de long avec un escalier en pierre de huit marches, une cheminée, un couloir entre deux cloisons de planches. L'étable est presque aussi grande.

P1518 f°3001 (AN) - Terrier du domaine d'Auray, paroisse de Belz – 22/01/1684

Déclarant

Gabriel Sébastien de ROSMADEC pour la seigneurie de Kerlutu, dont dépend notamment :

Biens (f°3014v)

Tenue à Pen Pont Cado, possédée à titre de ferme congéable par Jacques LE LAYEC, Jean GUILLEVIC, Bertrand LE FORMAL et consorts, pour en payer chaque an de rente et convenant 4 perrées de froment, 2 perrées de seigle mesure d'Auray, 24s par argent, un demi mouton, 3 chapons, corvées et obéissance, sujet à cour, moulin et cueillette du rôle de Kerlutu, contenant ladite tenue 12 jx 1/4 6C.

P1518 f°3087 (AN) - Terrier du domaine d'Auray, paroisse de Belz – 06/05/1679

Déclarant

NH Julien LE LIVEC, sieur de Kervihan, avocat en la cour, demeurant à Auray, possède notamment :

Biens (f°3090)

Petite maison à St Cado possédée à titre de ferme et convenant congéable par () GUILLEVIC, qui paie 4L 10s.

P1518 f°3103 (AN) - Terrier du domaine d'Auray, paroisse de Belz – vers 1680

Déclarant

Michel PLUMER x Julienne LE BARON de Kerlezo en BELZ & consorts.

Biens

Une tenue en fond et édifices à Pen Pont Cado possédée à titre de simple ferme par Jean GUILLEVIC (à revoir ?)

6E2086 - Minutes Jacques HENRY - 06/02/1702

*Description et mesurage de la tenue vêtue à Pen pont Cado en BELZ
par Guillaume GUILLEVIC, laboureur, au sieur Jean ROHU, marchand de Pen pont Cado*

Guillaume GUILLEVIC demeure au village et tient la tenue à domaine congéable, usement de Brouerec, sous le sieur de Jean ROHU, payant de convenant chaque 29 août 1 perrée de froment rouge mesure d'Auray, et 6L en argent, corvées et obéissance, avec les fouages et autres charges.

Un logis couvert de paille TY TAN à 2 longères, 3 pignons ¼L=22p, l=17 p, H=8,5p), en la longère nord 2 portes et 1 fenêtre de pierre de taille avec leurs huis et fermetures de bois, un escalier de pierre composé de 8 marches, en la longère vers le sud une fenêtre de pierre de brossage avec son huis de bois, le pignon garni de chevrons en pierre de taille, au dedans une cheminée avec son manteau, jambages, corbeaux de pierre de brossage, foyer, four, tuyau et pile de maçonnerie (...), 2 cloisons de planches chacune sa porte, dans le cour du logis 3 poutres et 8 guiffre (?) avec leurs passés de terrasses et barreaux contretillés, au grenier pour le support de la couverture un montant, faitage double filières, chevrons, liens et lattages.

Un autre logis couvert de paille LESTABLE à 2 longères et 2 pignons (L=24p, l=9p, H=9p), en la longère du sud une fenêtre de pierre de brossage avec son huis, au pignon vers l'est une porte avec son huis de bois, lesdits deux pignons garnis de leurs pierres de chevrons, au cours du logis 4 poutres avec leurs passés de terrasses et barreaux

contretillés, au grenier pour le soutien de la couverture un montant de bois faitage simple filière, chevrons, liens et lattages.

La rue batterie au nord et proche du 1er logis, sans édifice.

1 courtil LIORCH COUARCH, avec muret d'un bout et d'un côté, donnant au bout est sur maisons à Jean et Julien LE FORMAL, du côté sud à terre aux héritiers du feu sieur Jean LE LAYEC, au bout ouest sur le rivage de la mer, au côté nord sur terre à la seigneurie de Kerlutu..... 10C

1 pièce de terre sous labours TAL ELOURT, avec muret d'un bout et en partie d'un côté, donnant du côté est à terre à monsieur de Keravéon, du bout nord à terre aux dits héritiers LE LAYEC, des autres endroits sur le chemin du village de Kernaut à Croix Jehan, sous fond et édifices15C ¼

1 pièce de terre sus labour ER CLIO, avec murs d'un bout, donnant au bout nord sur le chemin de Kerlourt à Croix Jehan, du bout sud à terre au sieur Pommelain, à d'autres endroits à terre à la seigneurie de Kerlutu, sous fond et édifices 13C 2/3

1 pièce de terre sous labour ER BEVALLEU avec ses édifices d'un bout, donnant au bout sud à terre à madame du Guern, du côté ouest à terre audit sieur Pommelain, au bout nord sur le rivage de la mer, et à l'est à terre aux héritiers d'Olive RIO, sous fond 10C

1 pièce de terre sous labour TAL KERRIO, donnant du côté ouest à terre audit seigneur de Vaudurant, du côté est à terre du chapelain, du bout nord à terre à Julien MORLAIX, sous fond.....14C ¼

1 parcelle de terre sous lande LANNES ER MANE, donnant du bout nord à terre dudit sieur Pommelain, du côté est à terre aux héritiers LE LAYEC, du bout ouest à terre à la seigneurie de Kerlutu, du côté sud à terre à ladite dame du Guern (...), sous fond5C ¼

Avec en outre sa portion aux issues, franchises, douet, puits, fontaine, port à goémons comme les autres habitants du village de Pen pont Cado.

Guillaume est dit laboureur, mais il pêche en saison, car il possède un cinquième de deux filets, plus un autre filet et une corde, le tout pour 6L 10s. Les activités agricoles sont d'ailleurs limitées, aucune charrue ni charrette, même si certains outils sont nombreux comme six fléaux, quatre faucillons et quatre fourches. Deux vaches et leur progéniture, un coq et deux poules suffisent pour la production alimentaire. Une grande partie des terres serait en fait sous-affermée à d'autres paysans. Le travail du chanvre, pratiqué tant par les gens de labour que ceux de mer, n'est pas négligé, avec un dévidoir, une braie à dents de fer, des écheveaux de fil et des poupées de chanvre. L'intérieur de la maison est assez simple : trois lits, une table close, trois bancs-coffres. La garde-robe est assez complète, Guillaume possédant même deux paires de souliers.

Le 30 novembre 1703, Guillaume GUILLEVIC meurt à l'âge de 50 ans à St Cado. Sont présents à l'inhumation Julien et Pierre GUILLEVIC, Anne LE PIPEC (femme du marchand Jean LE TOULLEC), Jeanne BRAZO. Dès le 1er décembre, une scellée est effectuée sur la propriété. Le 7, la veuve Louise LE FORMAL est nommée tutrice de ses enfants encore mineurs. Le 3 janvier, les biens mobiliers sont inventoriés pour la somme de 72L 16s, dont 21L pour les meubles et presque autant pour les animaux.

B1562 - Sénéchaussée d'Auray – 07/12/1703

Décret de tutelle

Il est recherché un tuteur pour les enfants mineurs de Guillaume GUILLEVIC et Louise LE FORMAL sa veuve de St Cado en BELZ, le plus jeune étant âgé de 4 ans.

Témoins

1. Jean GUILLEVIC de St Cado en BELZ, frère germain du défunt.
2. Pierre GUILLEVIC de St Cado en BELZ, frère germain du défunt.
3. Yves (ou Guillaume) THOMAS de St Cado en BELZ, marié à une sœur du défunt.
4. Julien LE BARON meunier au moulin à mer de Kerlutu, marié à une cousine germaine au défunt.
5. Bertrand LE FORMAL de St Cado en BELZ, oncle à la veuve.
6. Jacques LE LAYEC de Lestin en BELZ, marié à une sœur au père de la veuve.

Ils nomment tutrice la mère Louise LE FORMAL.

B1920 - Sénéchaussée d'Auray - 03/01/1704

Inventaire après décès de Guillaume GUILLEVIC à St Cado en BELZ

A la requête de Louise LE FORMAL, sa veuve et tutrice de leurs enfants mineurs.
 Commis au greffe : François CARIS et Joseph CORDEROT, faisant pour NH François MOREAU,
 commis préposé par lettre patente du roi de Mr Jacques LALOUÉ conseiller...

MEUBLES (21L - 28,7%)

1 petit couettil, sa couette de balle, 2 linceuls de réparaon, 1 berne	4L
1 lit, sa couette de balle, 2 linceuls, 1 couverture de laine verte	4L 10s
1 autre méchant couettil, 1 méchante couette de balle, 1 berne, 1 linceul	2L
1 table close, 1 petit banc sans clé ni clavure, 3 rangeots, 2 fûts de barrique, 1 dévidoir, 1 dresseoir	3L 10s
1 grand banc long	3L
1 grand coffre avec sa serrure	4L

LINGES ET VETEMENTS (9L 15s - 13,4%)

1 manteau au défunt, 1 culotte de berlinge, 1 vieille camisole de laine, 1 méchant justaucorps et 1 autre camisole de serge bleu	4L
5 linceuls de chanvre, 4 chemises tant à homme qu'à femme, 1 sac de toile	4L
2 chemises, 2 coiffes de toile, 1 denanteau de serge mi-usé, 2 ruches de paille	15s
2 paires de souliers au défunt	1L

USTENSILES DE CUISINE (7L 8s - 10,3%)

4 pots de terre, 1 ribot, 2 escabeaux, 4 écuelles et leurs cuillères en bois	8s
1 mante verte (?).....	3L
1 marmite, 1 poêle grasse, 1 trépied, 1 grille avec 4 faucillons et 1 braie à dents de fer.....	4L

MATERIELS ET OUTILS (9L 10s - 13,0%)

1 fût de barrique, 1 rangeot, 2 roues à charrue, 6 fléaux, 1 houette, 4 fourches de bois	3L
1/5e de 2 filets	2L
1 autre filet et 1 corde	4L 10s

PRODUCTION AGRICOLE (4L 8s - 6,2%)

7 écheveaux de fil de chanvre avec 4 poupées de chanvre	18s
1 perrée de seigle mesure d'Auray dans le coffre ci-dessus	NC
environ 1 charretée de foin et environ 1 charretée de paille	3L 10s

ANIMAUX (20L 15s - 28,4%)

2 vaches et 1 petit veau.....	20L
1 coq et 2 poules	15s

TERRES ENSEMENCEES

environ ¼ jl de métillon (?)

TOTAL GENERAL : 72L 16s

Louise LE FORMAL élève seule ses enfants. Au moins quatre parviennent à l'âge adulte :

- Jean (n°294), né vers 1686, marié vers 1710 à Olive THOMAS (n°295) qui semble aussi originaire de St Cado. Jean devient matelot.
- Nicolas, né en juin 1694, marié le 29 mai 1721 à Hélène GUILLEMIN, en présence notamment de Simon et Vincent GUILLEVIC.
- Simon, vivant en 1758 à St Cado.
- Une fille mariée à Pierre LE MESTRE, vivant en 1758 aussi à St Cado.

Louise LE FORMAL meurt le 29 octobre 1709, âgée d'environ 50 ans. Elle est inhumée en l'église paroissiale le 30, en présence de Marguerite, Pierre et Jean GUILLEVIC, Yves LE FORMAL...

En septembre 1705, Jean GUILLEVIC, sans doute frère de Guillaume, acquiert les édifices d'une tenue à St Cado sous le sieur Jean ROHU, pour 386L.

B1562 – Sénéchaussée d'Auray – 07/09/1705

Congément

Jean GUILLEVIC, nouveau preneur aux droits du sieur Jean ROHU LE LAYEC, acquiert les édifices d'une tenue à St Cado en BELZ pour la somme de 386L 3s.

Contre les défenseurs

Jean LE HONSEC x Catherine LE BOT, icelle veuve de Jean COJEAN, tuteur des enfants de son premier mariage.

En 1737, la maison devenant sans doute étroite pour toute la famille, Jean GUILLEVIC et Olive THOMAS choisissent de vivre dans une autre, mais toujours à St Cado. Le 13 mai, ils obtiennent un bail des propriétaires fonciers M. et Mme de TALHOUE, moyennant d'importantes rentes convenancières de 4 perrées de froment, 4 perrées de seigle, 7L 16s en argent. La tenue, en fait 1/8e seulement, comprend neuf parcelles, dont deux jardins, un pré, deux labours et quatre landes partagées avec labours ou prés, le tout contenant environ 4.000 m² en édifices (quatre fois plus en surface foncière ?). La maison couverte de paille mesure 8 m de long, comprends un escalier, et est adossée en la longère au nord d'un appentis qui servirait d'étable. Bien que matelot, Jean GUILLEVIC ne semble pas effrayé par l'étendue des terres. Le 23 juillet, il règle la somme de 481L aux anciens domaniers, qui sont plusieurs consorts résidant notamment à CARNAC. Mais il en connaît d'autres résidants déjà à St Cado, et dont il a marié sa fille Julienne (n°147) l'année précédente...

6E2480 – Minutes LE VERGER - 13/05/1737

Bail

Jean GUILLEVIC et Olive THOMAS obtiennent un bail à domaine congéable sur une tenue à St Cado en BELZ pour la durée de 9 ans à commencer ce jour, moyennant des rentes annuelles de :

4 perrées de froment - 4 perrées de seigle - 7L 16s en argent – corvées, four et moulin

Ils devront congédiés Jacques LE BOZEC et consorts.

6E2480 - Minutes LE VERGER - 13/07/1737

Mesurage et prisage à St Cado en BELZ à domaine sous Mr et Mme de TALHOUE BOISHORAN

A la requête de Jean GUILLEVIC x Olive THOMAS contre Jean LE BOZEC & consorts, héritiers de défunt Jacques LE BOZEC, pour 1/8e de portion distincte et séparée de la tenue.

BATIMENTS

Portion ouest d'une maison à 2 longères, 1 pignon et 1 aras (L=24p, l=13,25p, H=10p), avec ses espèces et élègements par dehors et par dedans, sa couverture de paille et bois qui la supporte, et le maçonage, égard à un appentis en la longère du nord à 2 pignons (L=13p, l=6,25p, h=4p), 1 escalier et 1/8e du puits et auge 275L 8s

EDIFICES SUR LES TERRES

1C 1/3 de mur sur un jardin LIORCH POTAGE, avec un cep de vigne	6L
19p 1/2 de talus sur la portion de labour TAL KERGUÉLVANT.	1L 10s
5C de talus et murets sur portion de labour, pâture & lande KERGUERMEN	7L 10s
4C 10p de talus sur la portion de labour et lande CLERMONT.....	9L 9s
36C 1/2 de talus, mur et gourglé sur pré et lande PARC ER LOGODEN	68L
3/4C de talus sur la portion de labour ER LAYEU.....	1L 10s
2C 1/2 de murets sur la portion de jardin LIORCH COUARCH KERDUDEL.....	4L 10s
12C 2/3 de talus et murets sur un pré PARC ER GROISMEN.....	21L
1C 1/2 8p de talus et murets sur portion de labour & lande ER BENAIEU	2L

TOTAL GENERAL : 481L 8s

B1634 - Sénéchaussée d'Auray – 23/07/1737

Congément

Jean GUILLEVIC x Olive THOMAS acquiert par subrogation aux droits de Mr et Mme de TALHOUE, les édifices d'une tenue à St Cado en BELZ pour la somme de 481L 8s selon le prisage effectué le 13/07/1737.

Contre les défenseurs¹⁵

Jean LE BOZEC, héritier de Jacques LE BOZEC, pour lui et consorts : Marguerite LE BOZEC, Marc et Julien LE BOZEC, Denise LE ROUZIC x Jean LE BOZEC, décédé audit lieu depuis 16 ans, lesdits LE BOZEC héritiers dudit feu Jacques LE BOZEC. Il leur revient la moitié de la tenue comme provenance d'un acquêt fait entre ledit feu Jacques LE BOZEC et Olive LE RUNIGO sa femme.

Yves, Pierre et Jean LE RUNIGO, pour eux et consorts, et pour Laurent LE RUNIGO leur frère, Mathieu LE LAMER, Gilles LE PORT, garde naturel des enfants de son mariage avec Marguerite LE LAMER, Marc FRATEL x Perrine LE LAMER, les dits LE RUNIGO et LE LAMER héritiers de ladite Olive LE RUNIGO.

¹⁵ Les 4 frères LE RUNIGO sont enfants de Jean LE RUNIGO et Marie LE ROUX et petits-enfants de Jean LE RUNIGO et Perrine LE LAMER, résidents au Verger en CARNAC. Les LE LAMER sont les enfants issus de deux mariages de Marc LE LAMER et les petits-enfants de Jean LE LAMER et Perrine BLANCHE, résidents au Bourgerel en CARNAC. Les grands-parents Jean et Perrine LE LAMER étaient frère et sœur, mais la parenté avec les LE BOZEC est inconnue à ce jour.

Païement

Jean GUILLEVIC paie :

- 240L 14s aux dits LE BOZEC pour la moitié de ladite tenue.
- 120L 7s aux dits LE RUNIGO pour un quart de ladite tenue.
- 120L 7s aux dits LE LAMER pour un quart de ladite tenue.

Jean GUILLEVIC et Olive THOMAS ont au moins cinq enfants, qui parviennent à l'âge adulte :

- Bertrand né le 23 octobre 1711, ayant pour parrain Bertrand THOMAS fils de Guillaume et pour marraine Guillemette GUILLEVIC fille de Guillaume.
- Julienne (n°147), née le 30 janvier 1713, ayant pour parrain Marc LE BOZEC fils de Yves et pour marraine Julienne LE BIDAU femme de Jean LE MAISTRE. Le 30 janvier 1736, elle épouse le matelot Bertrand LE BOZEC (n°146) (voir plus loin).
- Cado et Jacques nés après 1719.
- Catherine, mariée le 11 février 1744 à Jacques LE BOZEC, dont le tuteur et l'oncle n'est autre Bertrand LE BOZEC (n°146). Ce mariage renforce les liens entre les deux familles.

B1643 - Sénéchaussée d'Auray – 22/01/1744

Décret de mariage

Jacques LE BOZEC f. Pierre (+) et Jeanne LE MESTRE de Kerispert en BELZ
& Catherine GUILLEVIC f. Jean de St Cado en BELZ.

Parmi les témoins paternels

1- Bertrand LE BOZEC de St Cado en BELZ, frère au père et tuteur.

Le 23 septembre 1744, âgé de 58 ans, Jean GUILLEVIC meurt à St Cado. Ses fils Bertrand et Cado sont présent à l'enterrement. Quelques semaines plus tard, le 9 novembre, les trois enfants encore mineurs, à savoir Jacques, Cado et Catherine (bien que celle-ci soit déjà mariée), choisissent pour curatrice leur mère Olive THOMAS. Le 24 février 1757, celle-ci s'éteint à St Cado à l'âge de 72 ans. Son fils Bertrand, ses filles Catherine et Julienne, son gendre Jacques LE BOZEC sont présents à l'enterrement.

B1646 - Sénéchaussée d'Auray - 09/11/1744

Décret de curatelle

Jacques, Cado et Catherine GUILLEVIC, frère et sœur à St Cado en BELZ, enfants mineurs de Jean GUILLEVIC et Olive THOMAS, déclarent choisir pour curateur Olive THOMAS, leur mère.

Témoins paternels

- 1- Nicolas GUILLEVIC de St Cado en BELZ, oncle aux mineurs.
- 2- Simon GUILLEVIC de St Cado en BELZ, oncle aux mineurs.
- 3- Pierre LE DEORE de St Cado en BELZ, oncle aux mineurs par alliance.
- 4- Jacques COYON de Kervin en BELZ, oncle aux mineurs par alliance .
- 5- Georges CAILLOCE de Kerguelvant en BELZ, oncle aux mineurs par alliance.
- 6- Bertrand LE BOZEC de St Cado en BELZ, beau-frère aux mineurs.

Témoins maternels

- 7- Saturnin LE MAITRE de St Cado en BELZ, cousin germain à la mère.
- 8- Pierre LE CORVEC de Kerantre en BELZ, parent au 1/3 aux mineurs par alliance.
- 9- Marc GOUARIN de St Cado en BELZ, parent au 1/3 aux mineurs par alliance.
- 10- Pierre LE DREAN de Kerihouays en BRECH, parent au 1/4 aux mineurs.
- 11- Joachim LE PORT de Kermodeste en PLOEMEL, cousin germain aux mineurs par alliance.
- 12- Pierre LE PORT de St Cado en PLOEMEL, parent au 1/4 aux mineurs par alliance

(Voir la branche LE BOZEC pour la suite)

-oOo-

Jacques LE BOZEC et Jeanne LE FORMAL (n°584-585) se seraient mariés vers 1650. Le couple a au moins trois enfants parvenus à l'âge adulte : Yves, Jean (n°292) né le 21 février 1659 et Marguerite. La famille semble vivre sur une tenue assez vaste de 9 hectares à domaine congéable sous la seigneurie de Kerlutu, moyennant d'importantes rentes de 4 perrées de froment, 4 perrées de seigle, 6 chapons et 3L en agent.

P1518 f°3001 (AN) - Terrier du domaine d'Auray, paroisse de Belz – 22/01/1684

Déclarant

Gabriel Sébastien comte de ROSMADEC, seigneur de Comper, pour la seigneurie de Kerlutu, dont dépend notamment :

Biens (f°3013v)

Tenue à Pen Pont Cado, possédée à titre de ferme congéable par Julien, Pierre et Yves THOMAS, Jean LE BOSSEC et consorts, pour en payer chaque an de rente et convenant 4 perrées de froment rouge, 4 perrées de seigle mesure d'Auray, 6 chapons, 60s par argent, corvées et obéissance, sujet à cour, moulin et cueillette du rôle de Kerlutu, contenant ladite tenue 18 jx - 1C.

Jacques LE BOZEC meurt avant 1688. Sa fille Marguerite étant mineure, celle-ci est décrétée de justice lors de son mariage avec Pierre GUILLEVIC. Son frère Jean, qui est aussi son curateur, ne se marie que l'année suivante, le 24 octobre 1689, avec Denise LE ROUZIC (n°292-293), originaire de Kervegan en CARNAC. Parmi les témoins figurent Jeanne LE FORMAL, et Yves LE BOZEC, mère et frère de Jean, Jean GUILLEVIC, Pierre LE ROUZIC et Marie RIO parents de Denise, François et Mathieu LE ROUZIC ses frères. Le 26 octobre 1707, Jeanne LE FORMAL s'éteint âgée de 80 ans à St Cado. Assistent au convoi mortuaire, Jacques, Marguerite et Jean LE BOZEC, Pierre GUILLEVIC...

B1489 - Sénéchaussée d'Auray – 14/02/1688

Décret de mariage

Marguerite LE BOZEC f. Jean (+) et Jeanne LE FORMAL de St Cado en BELZ
& Pierre GUILLEVIC.

Témoins

- 1- Jeanne LE FORMAL, mère.
- 2- Jean LE BOZEC, curateur et frère.
- 3- Guillaume LE COZEC, oncle.

Jean LE BOZEC exerce la profession de matelot, sans doute au cabotage. De son mariage avec Denise LE ROUZIC, il a au moins cinq enfants, dont :

- Olive, né en février 1693, filleule du marchand maître Joseph GUEGAN et d'Olive LE RUNIGO. Sans postérité connue.
- Vincent né le 14 juillet 1696, filleul de Vincent ROZU et Yvonne LE BOZEC. Le 10 février 1722, il épouse Marie LE GUENNEC, originaire d'ERDEVEN.
- Jean Pierre, dit Pierre, né le 23 mai 1703, filleul de Pierre GUILLEVIC et de la damoiselle Hélène ROHU. Il s'installe à Kerispert après son mariage vers 1722 avec Jeanne LE MESTRE. Il y meurt en 1743, laissant trois enfants mineurs.
- Bertrand (n°146) né le 12 février 1709, filleul de Bertrand LE CORVEC et de Jeanne JACOB. Le 30 janvier 1736, il épouse Julienne GUILLEVIC (n°147), originaire du même village de St Cado (voir plus haut). Parmi les témoins figurent les parents, Jean GUILLEVIC, Pierre LE BOZEC, Bertrand GUILLEVIC, Jean THOMAS.

En juillet 1737, de nombreux consorts tant à St Cado en BELZ qu'au Bourgerel et au Verger en CARNAC sont propriétaires des édifices de la tenue de l'aï eul Jacques LE BOZEC. Ne trouvant peut-être pas une solution de partage, forcés peut-être par le propriétaire foncier, ils acceptent de vendre les édifices à un nouveau domanier. Celui-ci ne leur ait pas inconnu. Il s'agit de Jean GUILLEVIC (n°294) de St Cado, père de Julienne mariée depuis un an à Bertrand LE BOZEC (n°146-147, voir plus haut pour les actes d'acquisition). A la fin de l'année, le 2 décembre, Jean LE BOZEC meurt, et est dit âgé de 70 ans (78 en fait). Son présents à son enterrement ses fils Vincent et Pierre, Bertrand LE CAM.

Trois ans plus tard, en juillet 1740, démuné de toute propriété, le fils aîné Vincent LE BOZEC décide d'acquérir de Bertrand LE CAM pour 352L 16s, les édifices d'une autre tenue à St Cado à domaine congéable sous monsieur ROHU. Il emprunte préalablement 249L. Toutefois, il ne restera pas à St Cado. Il meurt le 1er janvier 1768 à Kerguelvan et est inhumé en présence de Marc et Julien LE BOZEC, Bernard L'HERMITE (n°72 voir plus loin), Vincent LE CORVEC, Pierre LE MESTRE. Denise

LE ROUZIC s'éteint pour sa part le 4 avril 1745 à environ 80 ans à St Cado. Ses fils Vincent et Bertrand sont présent à l'enterrement.

B1673 – Sénéchaussée d'Auray – 22/07/1740

Congément

Vincent LE BOZEC acquiert par subrogation aux droits de monsieur ROHU de ST CADO, vu la sentence du 11/05/1740, les édifices des 4/5e portions distinctes d'une demi-tenuë à domaine congéable à St Cado en BELZ, dont le prisage a été fait le 15/07/1740 et s'élève à la somme de 350L 6s, plus un petit muret contenant environ 1 corde 1/2 sur un parc nommé Kerlourd dépendant des dits 4/5e pour 2L 10s.

Contre les défenseurs

Bertrand LE CAM, assisté de Me François LUCAS son avocat et procureur.

Paiement

Vincent LE BOZEC déclare avoir emprunté à dame Catherine BOUTOUILLIC, veuve du sieur Joseph DU BOYS de St Goustan d'AURAY, la somme de 249L suivant acte obligatoire devant Guillaume AUTHUEIL, NR, le 22/07/1740.

Finalement, seuls Bertrand LE BOZEC et Julienne GUILLEVIC (n°146-147) restent à St Cado. Bien que matelot, Bertrand possède quelques outils pour le jardinage et élève une vache dans l'étable. Il cultive aussi un peu de chanvre. A l'intérieur de la maison, sont disposés trois lits, dont un avec couette de plume, une table, trois escabeaux, deux bancs-coffres, une vieille armoire. La cuisine reste classique, et dans sa garde-robe, Julienne dispose de six coiffes.

Le 14 juillet 1743, Bertrand est nommé tuteur des trois enfants mineurs de son défunt frère Pierre LE BOZEC mort à Kerispert, dont Jacques âgé de 20 ans et deux jumeaux Jean et autre Jacques. Quelques mois plus tard, en janvier 1744, il marie son neveu Jacques avec Catherine GUILLEVIC, jeune sœur de son épouse Julienne GUILLEVIC.¹⁶ Ce second couple reste à Kerispert.

Pendant de la Guerre de Sept Ans (1756-1763), Bertrand et son neveu/beau-frère Jacques LE BOZEC sont réquisitionnés sur les vaisseaux du roi. Alors qu'ils suivent la campagne du Canada, ils meurent tous les deux en octobre 1757 à Louisbourg, où la Marine subit ouragans et épidémies. Aussitôt la nouvelle des décès parvenue en France, les enfants mineurs des deux couples sont placés en tutelle le 2 janvier 1758. Les veuves Catherine GUILLEVIC à Kerispert et Julienne GUILLEVIC à St Cado prennent en charge leurs enfants respectifs, à savoir quatre pour la première, cinq pour la seconde.¹⁷ A St Cado, les biens mobiliers sont inventoriés dès le 7 janvier pour la somme de 96L 16s, dont 42L 10s rien que pour l'ameublement.

B1673 – Sénéchaussée d'Auray – 02/01/1758

Décret de tutelle

Julienne GUILLEVIC de St Cado en BELZ, veuve de Bertrand LE BOZEC décédé à Louisbourg au service du roi depuis 3 mois, déclare lui rester de son mariage cinq enfants mineurs à savoir : Michelle 19 ans, Pierre 17, Grégoire 14, Jean 9 et Bertrand 4 ans.

Témoins paternels

1. Vincent LE BOZEC de St Cado en BELZ, frère au défunt.
2. Marc LE BOZEC de St Cado en BELZ, cousin germain au défunt.
3. Jean LE FORMAL de St Cado en BELZ, cousin germain au défunt.
4. Nicolas GUILLEVIC de Kerispert en BELZ, cousin germain au défunt.
5. Bertrand LE GUENNEC de St Cado en BELZ, cousin germain des mineurs.
6. Pierre LE BLEAVEC de Kerhins en BELZ, cousin germain des mineurs.

Témoins maternels

7. Bertrand GUILLEVIC de Drezeven en VANNES, St Patern, cousin germain à la mère.
8. Jacques GUILLEVIC de St Cado en BELZ, cousin germain à la mère.
9. Pierre LE MESTRE de St Cado en BELZ, oncle de la mère.
10. Simon GUILLEVIC de St Cado en BELZ, oncle de la mère.
11. Julien LE DEORE de Kervinne en BELZ, oncle de la mère par alliance.
12. Louis LE MAT d'AURAY, parent au 1/3 à la mère.

Il nomment tutrice Julienne GUILLEVIC.

¹⁶ Décret de tutelle du 14/07/1743 et décret de mariage du 22/01/1744 (B1643, sénéchaussée d'Auray).

¹⁷ Le décret de tutelle suit celui des mineurs de Bertrand LE BOZEC à la même date du 02/01/1758. Les quatre enfants sont Bertrand 10 ans, Marie 8, Simon 5 et Jean François 9 mois.

Inventaire après décès de Bertrand LE BOZEC à St Cado en BELZ

A la requête de Julienne GUILLEVIC, veuve et tutrice de leurs enfants mineurs.
 Commis juré au greffe : Jacques Gildas HENRY, demeurant près des halles de St Gildas d'AURAY.
 Priseurs : Joseph LE GOUAR de Kerispart et Joseph LE LAMER de Kerrio en BELZ.
 Témoins : Vincent LE BOZEC de St Cado en BELZ, frère du défunt

MEUBLES (42L 10s – 44,5%)

1 table coulante et son escabeau.....	1L	10s
2 escabeaux.....		10s
1 vieux petit banc vide.....	1L	
1 coffre servant de décharge.....	1L	10s
1 mauvaise armoire avec sa clé et clavure	8L	
1 charlit avec sa couette de balle, 2 draps de réparaon et 1 balin	6L	
1 lit avec sa couette de plume, 2 draps de réparaon et 1 balin	13L	
1 lit avec sa couette de balle, 2 draps de réparaon et 1 berne	11L	

LINGE ET VETEMENTS (11L – 11,5%)

1 chemisette, 1 plainen (?), 1 tablier, 1 paire de bas, 4 chemises, 1 panier et 6 coiffes à la veuve	9L
4 vieux draps.....	2L

USTENSILES DE CUISINE (15L – 15,5%)

1 trépied.....	12s
1 moyen petit bassin d'airain	1L 10s
1 autre bassin.....	4L
1 bassin de potin	1L
1 poêle grasse.....	1L 10s
1 seille et 1 bouteille de terre grise.....	4s
1 cage à écuelle, 6 écuelles et 6 cuillères	10s
1 jade et 1 passe-lait de bois	12s
1 pot de fer, sa louche et couverture de bois .	4L
3 pots à lait, 1 plat et 1 assiette de terre,	
1 ribot et son équipement.....	12s

OUTILS AGRICOLES (5L 6s – 5,5%)

1 ètrèpe, 1 palle, 1 fourche, 1 piguelle.....	3L
2 faucilles et 2 sarcloirs.....	8s
2 fléaux.....	3s
2 vieilles barriques (dans le grenier).....	1L
2 poches.....	15s

ANIMAUX ET PRODUITS AGRICOLES (23L – 24,0%)

1 vache (dans l'étable).....	18L
10 écheveaux de fil de chanvre.....	4L
1 petit baril à son et 1 vieux fût de barrique ...	1L

TOTAL GENERAL : 96L 16s

Circonstances possibles des décès de Bertrand et Jacques LE BOZEC

Campagne maritime au Canada de 1757

(source: "Batailles navales de la France" d'Olivier TROUDET, 1868)

03/05	Le LV DUBOIS DE LA MOTTE quitte Brest avec les vaisseaux : 80 C: FORMIDABLE, DUC DE BOURGOGNE 74 C: HÉROS, GLORIEUX, DAUPHIN ROYAL, SUPERBE 64 C: BELLIQUEUX, BIZARRE, CÉLÈBRE + 2 frégates
23/05	Arrivée à Louisbourg de l'Escadre de BEAUFREMONT, venant de St Domingue avec les vaisseaux : 80 C: TONNANT 74 C: DÉFENSEUR, DIADÈME 64 C: EVEILLE, INFLEXIBLE + 1 frégate : la BRUNE de 32 C. Etaient déjà présentes à Louisbourg les frégates BENAKISE de 36 C et COMETE de 32 C.
15/06	Arrivée à Louisbourg, venant de Toulon, des vaisseaux : 74 C: HECTOR 64 C: ACHILLE, VAILLANT, SAGE.
19/06	Arrivée à Louisbourg de l'escadre de DUBOIS, venant de Brest. BIZARRE et CELEBRE sont détachés à Québec. Le LV DUBOIS dispose donc de 16 vaisseaux et 5 frégates. Le VA anglais HOLBURNE arrive le même jour devant Louisbourg avec 15 vaisseaux, puis retourne à Halifax.
24/09	HOLBURNE revient à Louisbourg, mais un ouragan disperse sa flotte qui subit de graves dégâts. Les Français en subissent aussi à leur mouillage et certains vaisseaux s'échouent.
30/10	Départ de DUBOIS pour la France pour trois raisons :

- Il n'a pratiquement plus de vivres.
- Une maladie épidémique fait de grands ravages dans les équipages.
- Au cours d'un nouvel ouragan, sa flotte a eu de sérieuses avaries.

20/11 DIADEME, INFLEXIBLE et DEFENSEUR restent sur Louisbourg puis rallient le reste de l'escadre le 9/11
 23/11 Le DIADEME chasse un bâtiment anglais pendant 6 heures.
 L'escadre arrive à Brest. La mortalité ayant augmentée pendant la traversée, 6 à 7000 malades sont descendus à terre. Il y avait une perte de 60 à 80 hommes par jour sur les navires. Les plus touchés étaient le TONNANT, le DUC DE BOURGOGNE et l'EVEILLE.

NDLR : Par lettre du 13/02/1989, M. Marc FARDET conservateur des Archives du Port de Rochefort, spécialisées sur l'histoire du Canada, assure que ses services ne possèdent pas de rôles d'équipage pour la période indiquée. Aux Archives Nationales, dans la série Marine B4, il n'existe de listes des décédés suite à l'épidémie. Dans la série Marine C6, les rôles d'équipage des trois vaisseaux les plus touchés à savoir le TONNANT, le DUC DE BOURGOGNE et l'EVEILLE n'ont donné aucun résultat. Il faudrait donc compulsier ceux de tous les autres bâtiments ayant participé à la campagne de 1757 (état des recherches au 05/11/1991).

Julienne GUILLEVIC élève donc seule ses cinq enfants mineurs qui sont :

- Michelle (n°73), née le 4 février 1739, filleule d'Isidore LE BOLLIO et de Michelle GUILLAS, tous les deux servants chez le sieur Charles GRAVE de COLIGNY à St Cado. Le 19 janvier 1761, âgée de près de 22 ans et décrétée de justice, elle épouse le matelot Bernard L'HERMITE (n°72) de St Cado (voir par ailleurs).
- Pierre, né le 21 avril 1741, filleul de Pierre LE GUENNEC, fils de Bertrand, et de Marguerite LE PORT. Le 3 février 1767, majeur de près de 26 ans, il épouse Jeanne LE LAMER.
- Grégoire, né fin 1743, ayant pour marraine sa tante Catherine GUILLEVIC. Ce matelot est encore célibataire à 43 ans, en 1786¹⁸.
- Jean-Baptiste, dit Jean, né le 24 juin 1749, filleul de Jean LE CAM, fils d'Yves, et de Marie LE GUENNEC, fille de Bertrand. Il épouse Jeanne LE CORVEC.
- Bertrand, né le 8 mars 1754, filleul de Bertrand LE GUENNEC et Marie LE BOZEC. Il avait une autre frère prénommé Bertrand, né en 1737, mort à l'âge de 20 mois, filleul de son oncle Bertrand GUILLEVIC et de la damoiselle Gertrude LE TOULLEC fille de défunt Jean.

B1679 – Sénéchaussée d'Auray – 03/01/1761

Décret de mariage

Michelle LE BAUZEC f. de Bertrand et Julienne GUILLEVIC, de St Cado en BELZ,
 & Bernard L'HERMITE f. de Germain et Marie LE DEORE, de St Cado en BELZ.

Témoins paternels

1. Vincent LE BOZEC de St Cado en BELZ, oncle de la mineure. (cf 8 de Bernard)
2. Marc LE BOZEC de St Cado en BELZ, oncle de la mineure. (cf 9 de Bernard)
3. Bertrand LE GUENNEC de St Cado en BELZ, cousin germain de la mineure. (cf 3 de Bernard)
4. Pierre LE FORMAL de St Cado en BELZ, cousin germain de la mineure. (cf 6 de Bernard)
5. Jacques LE BOZEC de Kerispert en BELZ, parent au 3e degré de la mineure.
6. Jean LE MAREC de Crubelz en BELZ, parent au 3e degré de la mineure. (cf 4 de Bernard)

Témoins maternels

7. Jacques LE ROUX du Sach en ERDEVEN, parent au 4e degré de la mineure. (cf 1 de Bernard)
8. Vincent LE FLOCH de St Cado en BELZ, parent au 4e degré de la mineure. (cf 2 de Bernard)
9. Julien LE DEORE de Penzic en BELZ, parent au 3e degré de la mineure. (cf 7 de Bernard)
10. Yves GUILLEVIC de St Cado en BELZ, parent au 3e degré de la mineure.
11. Joseph COUDON de Hentel (Etel) en ERDEVEN, parent au 3e degré du mineur. (cf 5 de Bernard)
12. Mathurine LEIGO de Rulus en BRECH, bienveillant. (cf 8 de Bernard)

NDLR : Les références sont liées aux témoins du propre décret de Bernard L'HERMITE (voir par ailleurs), et démontrent une parenté éloignée entre les deux mariés.

Le 28 germinal an II (17/04/1794) à 5 heures du matin, Julienne GUILLEVIC s'éteint à St Cado, après 37 de veuvage, âgée de 81 ans (on lui en donne 84). Son décès est déclaré par ses fils Pierre et Jean LE BOZEC, matelots résidants toujours à St Cado.

(Voir la branche LE BAGOUSSE pour la suite)

-oOo-

¹⁸ Il apparaît avec ses frères Jean et Bertrand dans les matricules du quartier de Vannes en 1786 (Marine C/4/208, AN).

Louis LE BAGOUSSE et Jeanne GAHINET (n°582-583) se marient vers 1675. Ils vivent à St Cado, où ils ont au moins six enfants, dont Guillemette (n°291) vers 1682. Parmi les parrains et marraines figurent notamment Jean LE BARON et Marguerite CHAPELET des CORMIERS.

Le 16 février 1708, Guillemette épouse le matelot pêcheur Grégoire LE DEORE (n°290), originaire de Kereven en ERDEVEN (Etel), mais résidant à St Cado et décrété de justice. Parmi les témoins figurent Louis et Marguerite LE BAGOUSSE, Jean LE BARON, Jacques EZANNO, Guillemette HENRY. Le couple ne semble avoir que trois filles :

- Marie Jeanne, dite Marguerite, née le 20 avril 1711, filleule de Joseph KERNER et Jeanne HENRY. Elle est mariée à moins de 17 ans, le 9 février 1728, à Georges EZANNO, en présence de Julien LE DEORE, Georges NANGUES, Jacques EZANNO. Le couple s'installe à Crubelz.
- Ambroise, née le 13 mars 1714, filleul de Marc LE BOZEC fils de défunt Yves, et d'Ambroise JOLIVET fille de défunt Julien. Sans postérité connue.
- Marie Julienne (n°145), dite Marie, née le 24 février 1717, ayant pour parrain Julien ROLAND sieur de la Boulay de St Posane, évêché de Nantes, fils de Julien ROLAND, et pour marraine la damoiselle Marie Anne LE TOULLEC, fils du sieur Jean LE TOULLEC de St Cado.

Le 20 février 1728, Jeanne GAHINET s'éteint à l'âge de 80 ans environ en sa maison à St Cado. Sont témoins Jean LE BARON, Grégoire LE DEORE, Jacques EZANNO. Trois plus tard, le 24 novembre 1731, Louis LE BAGOUSSE meurt à son tour, âgé aussi d'environ 80 ans, chez son beau-fils Grégoire LE DEORE à St Cado. Il est inhumé le jour suivant au cimetière en présence dudit Grégoire LE DEORE et Yves LE BARON.

Quelque semaines avant le décès de son beau-père, Grégoire LE DEORE avait acquis pour 310L les édifices d'une tenue sous la damoiselle ROHU de ST CADO. Il connaissait sans doute les anciens domaniers, les consorts GUILLEVIC qui vivaient désormais à Kereven en ERDEVEN, ainsi que la fermière Ambroise JOLIVET, qui avait été marraine de sa fille Ambroise. Il emprunte 40 écus à son frère Pierre LE DEORE de Kereven pour le paiement. La maison est toute simple. Elle contient une table close, deux lits, une armoire composée de planches clouées. Un seul bassin d'airain, et encore un petit (contre trois en général dans les foyers), permet de faire la cuisine. La plupart des ustensiles, outils, vêtements sont très usagés. Une fourche, une pelle et une piguelle de fer suffisent pour un petit jardinage. L'étable abrite une vache et deux petits cochons. Cinq vieilles barriques, dont un pour du sel, serviraient au salage de la viande ou du poisson.

6E2134 – Minutes Just-Vincent HENRY - 08/10/1731

Témoins

- Vincent GUILLEVIC x Brigitte L'HERMITE de Kereven en ERDEVEN.
- Joseph BENABES x Marguerite GUILLEVIC de Kereven en ERDEVEN, enfants de + Jean GUILLEVIC et Jeanne COZIAN.
- Grégoire LE DEORE x Guillemette LE BAGOUSSE de St Cado en BELZ

Biens

Portions d'édifices et droits de labourage sur une tenue à St Cado en BELZ sous la damoiselle ROHU de St CADO, et dont Ambroise JOLLIVET jouit à présent.

Paiement

Les GUILLEVIC vendent à Grégoire LE DEORE les dits biens pour 310L payés.

Trois ans plus tard, le 18 avril 1734, âgé de 48 ans, Grégoire LE DEORE meurt à St Cado. Jean LE BARON et Jean EZANNO assistent à l'enterrement. Les biens mobiliers sont scellés le 4 mai et inventoriés le 19 pour un modeste montant de 36L 6s, dont 19L pour les animaux. Guillemette LE BAGOUSSE est nommée tutrice de sa dernière fille mineure Marie (n°145).

Inventaire après décès chez Grégoire LE DEORE de St Cado en BELZ

A la requête de Guillemette LE BAGOUSSE sa veuve et tutrice de l'enfant mineur de leur mariage.

Commis au greffe: Bertrand MARE de la juridiction royale d'AURAY.

Priseur : Julien MONTFORT de Saint Cado en BELZ

Témoin : Pierre LE DEORE de Kereven en ERDEVEN, frère du défunt.

ET PREMIER

1 table close	2L 10s
1 charlit avec sa couette de balle, 1 linceul, 1 ballin	4L 10s
1 autre charlit garni de sa couette de balle et 1 ballin	3L
1 petit bassin d'airain et 1 trois pied en fer	2L
1 mauvaise poêle grasse hors de service	10s
1 mauvaise armoire composée de planches clouées	10s
1 grille de fer	6s
5 mauvaises barriques et tierçons effoncés, dont il y en a une à mettre du sel	1L 5s
3 mauvaises vestes et 2 vieilles chemises	1L
4 écuelles et 4 cuillères en bois, 1 passe lait, 1 jade, 1 pot ribot, 1 bassin de terre, 3 rangeots	1L
2 petits cochons	2L 10s
1 vache	16L 10s
1 fourche, 1 pelle et 1 piguelle de fer, le tout plus que usé	15s

PAPIERS

La veuve déclare qu'elle n'a d'acquêt que les édifices qu'elle tient sur le fond de la damoiselle ROHU de St Cado, entre son défunt mari et elle, de 27 écus, et dont ils ont empruntés pour aider à rembourser le prix des dits édifices 40 écus de Pierre LE DEORE ci-devant dénommé, lequel acte est chez Julien LE MALLIAUD, NR.

Le 12 février 1737, Marie épouse le matelot Germain L'HERMITE (n°144-145), originaire de Kereven en ERDEVEN (Etel), où la célébration a lieu. Tous les deux sont âgés de 20 ans et décrétés de justice, avec une parenté éloignée. Le couple choisit son domicile à St Cado.

Décret de mariage

Marie LE DEORE, 21 ans, f. Grégoire (+) et Guillemette LE BAGOUSSE, de St Cado en BELZ,
& Germain L'HERMITE, 20 ans, f. Grégoire (+) et Armelle LE BIDAU, d'Etel en ERDEVEN.

Témoins paternels

- 1- Michel LE VALLER du Sach en ERDEVEN, parent au 3e degré.
- 2- Yves LE VALLER du Sach en ERDEVEN, idem.
- 3- Georges EZANNO de Crubelz en BELZ, idem.
- 4- François JOLIVET de St Cado en BELZ, parent au 4e degré.
- 5- Charles LE POUACHE d'Etel en ERDEVEN, parent au 4e degré.
- 6- Pierre LE DEORE d'Etel en ERDEVEN, cousin issu de germain.

Témoins maternels

- 7- Guillemette LE BAGOUSSE mère et tutrice.
- 8- Jacques LE FORMAL de St Cado en BELZ, parent au 4e degré
- 9- Jérôme LE BIDEAU de St Germain en ERDEVEN, parent au 5e degré.
- 10- Barnabé BRENABES d'Etel en ERDEVEN, parent au 5e degré.
- 11- Charles L'HERMITE d'Etel en ERDEVEN, parent au 5e degré.
- 12- Charles L'HERMITE d'Etel en ERDEVEN, parent au 5e degré.

Cinq ans plus tard, le 15 mai 1742, Guillemette LE BAGOUSSE meurt âgée d'environ 60 ans, en sa maison à St Cado. Elle est inhumée le lendemain, en présence de ses gendres Georges EZANNO et Germain L'HERMITE. Dès le 1er juin, la succession est réglée. Germain L'HERMITE acquiert un tiers des édifices de la tenue à son beau-frère Georges EZANNO, déjà veuf mais garde naturel d'une fille, pour la somme de 105L, dont 45L pour les meubles et 60L pour les immeubles. Le patrimoine familial est donc estimable à 135L pour les meubles à priori sur-estimés (36L en 1734) et 180L pour les édifices sous-estimés (310L en 1731), soit au total 315L (346L).

6E2142 - Minutes Just-Vincent HENRY – 01/06/1742

Témoins

- Georges EZANNO père et garde naturel d'Anne EZANNO sa fille de son mariage avec défunte Marguerite LE DEORE, lequel lui fera ratifier cet acte lorsqu'elle aura atteint l'âge de 25 ans, de Crubelz en BELZ
 - Germain L'HERMITE époux de Marie LE DEORE, de St Cado en BELZ.
 - Marie-Jeanne LE DEORE veuve de St Cado en BELZ.
- Tous enfants des défunts Grégoire LE DEORE et Guillemète LE BAGOUSSE.

Biens

1/3 par indivis des édifices et droits de labourage et levées en terre étant sur le fond d'une petite tenue à Saint Cado en BELZ à domaine congéable sous Mr ROHU de SAINT CADO, et pareille portion des biens meubles qui composent le ménage étant sur cette tenue. Ces biens appartiennent à Anne EZANNO, les deux autres tiers à Germain L'HERMITE et Marie-Jeanne LE DEORE.

Contrat

Georges EZANNO vend par subrogation à Germain L'HERMITE et Marie-Jeanne LE DEORE, les dits biens pour 105L, dont 45L pour les meubles et 60L pour les immeubles. Les acquéreurs régleront la somme de 45L le 29 août 1743, et celle de 60L trois mois après que Anne EZANNO aura atteint l'âge de 25 ans avec les levées et intérêts au denier vingt jusqu'à parfait paiement. S'il existe une quelconque dette provenant des parents, à l'exception des cautionnements de tutelles, elle sera payée par les acquéreurs.

NDLR : A déterminer pourquoi Germain L'HERMITE avait déjà 2/3 et non 1/3.

Germain L'HERMITE et Marie LE DEORE n'ont que quatre enfants :

- Marie-Jeanne, née le 22 janvier 1738, filleule de Simon LE MAITRE, fils de Saturnin, et de sa tante Marie Jeanne LE DEORE. Sans postérité connue.
- Bernard (n°72)¹⁹, né le 2 juin 1740 à Kerserho (le seul non né à St Cado). Il a pour parrain le matelot Bernard LE MAITRE, époux de Marie BURGUIN, et pour marraine Marguerite LE PORT.
- Marie-Germaine, née le 3 avril 1743, filleule de Jacques FOULQUIER de la ville de PORT-LOUIS, et de Germaine ROHU, fille de Vincent de St Cado. Elle meurt quatre jours plus tard.
- Marie, née le 16 janvier 1747, filleule de Joseph HENRY, fils de Guillaume, et de Marie LE GUENNEC, fille de défunt Bertrand.

Germain L'HERMITE serait décédé au service de la Royale, sans doute pendant la guerre d'Autriche (1744-1748). Sa veuve Marie LE DEORE devient alors tutrice de leurs enfants mineurs²⁰. Le 19 janvier 1761, elle marie son fils Bernard, 20 ans, avec Michelle LE BOZEC (n°73), 21 ans, originaire du même village de St Cado (voir par ailleurs), et tous les deux décrétés de justice. Le mariage, a priori renchaîné en raison des nombreux parents communs, est célébré en présence des deux mères et tutrices, de Vincent LE FLOCH, de Pierre LE FORMAL. Le 12 novembre 1768, Marie LE DEORE marie ensuite sa fille Marie, 21 ans, avec Guillaume LE MAITRE.-

B1679 – Sénéchaussée d'Auray – 03/01/1761

Décret de mariage

Bernard L'HERMITE f. de Germain (+) et Marie LE DEORE, de St Cado en BELZ.
& Michelle LE BAUZEC f. de Bertrand (+) et Julienne GUILLEVIC, de St Cado en BELZ.

Témoins paternels

1. Jacques LE ROUX du Sach en ERDEVEN, parent au 3e degré du mineur.
2. Vincent LE FLOCH de St Cado en BELZ, parent au 4e degré du mineur.
3. Bertrand LE GUENNEC de St Cado en BELZ, parent au 3e degré du mineur par alliance.
4. Jean LE MAREC de Crubelz en BELZ, parent au 3e degré du mineur.
5. Joseph COUDON de Hentel (Etel) en ERDEVEN, parent au 3e degré du mineur.
6. Pierre LE FORMAL de St Cado en BELZ, parent au 4e degré du mineur.

Témoins maternels

7. Julien LE DEORE de Penzic en BELZ, oncle par alliance au mineur.
8. Vincent LE BOZEC de St Cado en BELZ, parent au 3e degré du mineur.
9. Marc LE BOZEC de St Cado en BELZ, parent au 3e degré du mineur.
10. Jacques GUILLEVIC de St Cado en BELZ, parent au 4e degré du mineur.
11. Michel LE DEORE du bourg de BELZ, parent au 3e degré du mineur.
12. Joseph LE DEORE de Crubelz en BELZ, parent au 3e degré du mineur.

¹⁹ Un bernard-l'hermite est un petit crustacé qui squatte les coquilles vides de mollusques, mais le terme en breton n'est sans doute pas le même.

²⁰ Le décret de tutelle n'a toutefois pas été retrouvé à la sénéchaussée d'Auray entre 1747 et 1761.

B1687 – Sénéchaussée d'Auray – 01/10/1768

Décret de mariage

Marie L'HERMITE f. de Germain (+) et Marie LE DEORE, mère et tutrice de St Cado en BELZ.
& Guillaume LE MESTRE, f. de Simon et (...) de St Cado en BELZ

Parmi les témoins

1. Bernard L'HERMITE de St Cado en BELZ, frère de père de la mineure.
2. Nicolas LE POACH de Kereven en ERDEVEN, oncle de la mineure.
3. Vincent LE FLOCH de St Cado en BELZ, parent au 4e degré de la veuve.
4. Bertrand JOLIVET de St Cado en BELZ, cousin germain de la veuve.
5. Bertrand LE GUENNEC de St Cado en BELZ, cousin germain de la veuve.
6. Jean LE GUENNEC de St Cado en BELZ, parent au 1/3 à la veuve.
7. Julien THOMAS de St Gildas en AURAY, parent au 1/4 à la veuve.
8. Alexis LAURENT de St Gildas en AURAY, parent au 1/3 à la veuve.

Marie L'HERMITE meurt le 16 mai 1776 à St Cado, âgée de seulement 29 ans. Elle inhumée en présence de son mari, de ses beaux-frères Isidore, François et Jean LE MAITRE, de sa mère Marie LE DEORE, âgée de 59 ans (son décès est introuvable à Belz).

Bernard L'HERMITE et Michelle LE BOZEC (n°72-73) ont plusieurs enfants, dont certains vont s'installer après leurs mariages à Gâvres (dépendant alors de RIANTEC), un village réputé pour ses pêcheurs, plus facile d'accès que St Cado :

- L'aîné Vincent, né le 18 octobre 1762. Il épouse le 13 janvier 1784 à RIANTEC, Marie-Anne BREUREC. Il est le premier fils à s'installer à Gâvres, d'où est originaire sont épouse. Il est le père de l'abbé Etienne L'HERMITE (1787-1871), recteur de Riantec pendant près de 50 ans.
- Marie Jeanne, mariée le 13 juillet 1789 au marin Grégoire DAVID, né vers 1763, restée à St Cado.
- Pierre (n°36), né le 28 janvier 1765, filleul de Pierre LE BOZEC et de Marie-Anne MARION. Il épouse le 12 septembre 1791 à Belz Anne BREUREC (n°37), sœur de la précédente Marie-Anne. Sont témoins à la noce Bernard et Bertrand L'HERMITE père et frère, Marc BREUREC et Marie-Jeanne TONNER, parents de la mariée. Le couple s'installe aussi à Gâvres, où Pierre acquiert rapidement une chaloupe de pêche.
- Bertrand, né le 20 mai 1767, filleul de Bertrand JOLIVET et de Jeanne LE LAMER. En septembre 1786, il est au service du roi comme matelot à 14L.
- Grégoire, né 12 mars 1770, filleul de son oncle Grégoire LE BOZEC et de Jeanne LE CORVEC. Le 12 août 1797, il épouse à Riantec Hélène SONNIC. C'est le troisième frère à s'installer à Gâvres.
- Marie-Vincente, mariée au marin Vincent KERMORVAN, restée à St Cado.
- Anne, mariée au marin Guillaume GROUHEL.
- Jeanne, mariée à Augustin LE MAITRE.

Marine C/4/208 (AN) – Matricules des matelots et officiers marinières du quartier maritime de Vannes – 1786

F°282 Bertrand L'HERMITE, Né à Belz, taille haute, poil brun, 20 ans en 1786, fils de Bernard (Mot) et Michelle LE BOZEC	Matelot à 14L. 17/09/1786 : Au service. Matricule : 514-25 Ancienne matricule : 693-88
F°283 Pierre L'HERMITE, Né à Belz, taille moyenne, poil châtain, 26 ans en 1786, fils de Bernard (Mot) et Michelle LE BOZEC, demeurant à St Cado.	Matelot à 14L. 17/09/1786 : Présent. Matricule : 516-35 Provenant des mousses : 129-1

NDLR : L'aîné Vincent devait être inscrit à Riantec, et le benjamin Grégoire avec les mousses.

Le 19 janvier 1820, jour de son 59e anniversaire de mariage (s'il s'en souvenait encore), Bernard L'HERMITE meurt âgé de 79 ans. Trois ans plus tard, le 1er février 1823, âgée de 85 ans, Michelle LE BOZEC disparaît à son tour en leur maison à St Cado. Grégoire DAVID et Vincent KERMORVAN déclarent en mairie les deux décès. Les édifices sont estimés à 800F le 20 février 1820.²¹

²¹ 16C 3176, enregistrement, table alphabétique des vendeurs.

Q3168 – Enregistrement du bureau d'Auray, déclarations de successions – 17/07/1820

Succession directe de Bernard L'HERMITE

Grégoire DAVID, marin, procureur de droit commun de Marie Jeanne L'HERMITE, demeurant à St Cado en BELZ, déclare qu'elle est unique héritière (sic) de Bernard L'HERMITE son père décédé audit St Cado le 20/02/1820, et que par sa mort, il lui est échu la propriété des biens suivants :

Effets mobiliers

Moitié des meubles et effets détaillés en l'état estimatif au rapport de TREQUESSER, notaire à Belz, enregistré le 04/07/1820, composant du défunt et vivante Michelle BOZEC en totalité à 136F 40, 1/2 68F 20
Reçu 25e de 1/100..... 20

Immeubles

Moitié des édifices et superficies d'une tenue à St Cado en BELZ, estimés en totalité du revenu de 40F, formant un capital de 800F, soit moitié 400F
Reçu 1 et 1/100e 4F

Q3170 – Enregistrement du bureau d'Auray, déclarations de successions – 06/09/1823

Succession directe de Michelle LE BOZEC n°477

Vincent (KER)MORVANT, marin demeurant à St Cado en BELZ, faisant pour lui et pour Anne L'HERMITTE épouse de Guillaume GROUHEL, Marie Jeanne L'HERMITTE épouse de Grégoire DAVID, et Jeanne L'HERMITTE épouse d'Augustin LE MAITRE, tous marins, demeurant à St Cado en BELZ, ainsi que pour Grégoire L'HERMITTE, Pierre L'HERMITTE, André MOELEAU et Madeleine L'HERMITTE, tous marins, demeurant à Gavre en RIANTEC, ces deux derniers agissant pour Etienne L'HERMITTE recteur de RIANTEC et y demeurant au bourg, lequel a déclaré qu'ils sont héritiers de Michelle LE BOZEC leur mère et aïeule, veuve de Bernard L'HERMITTE, décédée le 01/02/1823 à St Cado en BELZ, et que par sa mort, il leur est échu la propriété des biens suivants :

Effets mobiliers

Meubles contenus en l'état estimatif du 28/04/1823 au rapport de TREQUESSER, notaire à Belz 225F
Reçu à 25e de 1/100 0F 60

Immeubles

Moitié des édifices d'une petite tenue située à St Cado en BELZ, non affermés, estimés d'un revenu de 20F, formant pour la moitié un capital de 400F
Reçu à 1 de 1/100 4F
Reçu pour demi-droits en sus sur les meubles 0F 30
Reçu pour demi-droits en sus sur les immeubles 2F

6E7813 – Minutes Joseph TREGMESSER - 28/04/1823

Témoins

- Vincent KERMORVAN, x Marie Vincente L'HERMITE.
- Guillaume GROUHEL, x Anne L'HERMITE.
- Grégoire DAVID x Marie-Jeanne L'HERMITE.
- Augustin LE MAITRE x Jeanne L'HERMITE., tous marins demeurant à St Cado en BELZ.
- Grégoire L'HERMITE, marin.
- Pierre L'HERMITE, marin.
- André MOILEAU, marin, x Madeleine L'HERMITE, tous demeurant à Gavres en RIANTEC, les deux derniers agissant pour monsieur Etienne L'HERMITE, recteur de la commune de RIANTEC et y demeurant au bourg.

Inventaire mobilier

Dépendant de la succession de Michelle LE BOZEC, leur mère, belle-mère et grand-mère décédée le 01/02/1823 à St Cado, comprenant les meubles de succession de Bernard L'HERMITE leur père, beau-père et grand-père, et époux de ladite LE BOZEC.

3 lits complets 72L
2 vaches 60F
1 armoire 24F
Les hardes à l'usage des feux Bernard L'HERMITE et Michelle LE BOZEC 26F
3 draps 4F
Les ustensiles de cuisine 26F
Les ustensiles aratoires 25F
Total 225F

Il appartenait à ladite Michelle LE BOZEC la moitié des édifices d'une petite tenue à St Cado, laquelle moitié a été évaluée, n'étant pas affermée, d'un revenu annuel de 20F, soit en principal 400F